

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 26 (1964)
Heft: 15

Artikel: Nous vives félicitations à l'ASPT pour l'activité qu'elle a déployée jusqu'ici
Autor: Zahn, C.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

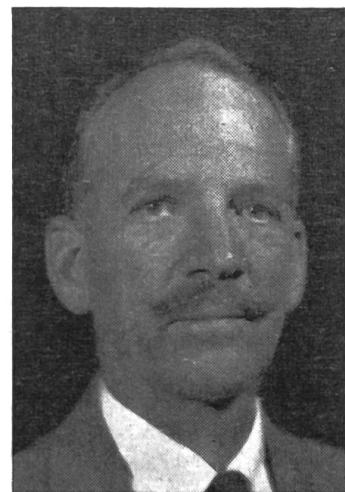
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Nos vives félicitations à l'ASPT pour
l'activité qu'elle a déployée jusqu'ici**

par C.-E. Zahn, ing. agr., adjoint,
Division fédérale de l'agriculture, Berne



Bien que rouler avec un tracteur nous soit plus ou moins familier, à la Division fédérale de l'agriculture, il n'empêche que tout est allé comme sur des roulettes, au cours de ces dernières décennies, dans nos rapports avec l'Association suisse de propriétaires de tracteurs (ASPT).

Nous sommes bien placé pour le savoir, puisqu'il nous a été donné de discuter ensemble de certains problèmes d'intérêt commun. Ces échanges de vues eurent lieu pendant les difficiles années de guerre, dans la période de l'après-guerre, et aussi à l'époque actuelle, qui ne manque pas de tâches préoccupant aussi bien l'ASPT que la Division fédérale de l'agriculture.

Au cours de la dernière guerre, cette association s'était employée à fond pour arriver à ce que les tracteurs utilisés dans l'agriculture soient constamment maintenus en bon état de marche, et ces efforts contribuèrent largement à assurer l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires par ses propres moyens. Evoquons par ailleurs les années où furent lancées des campagnes de propagande pour la transformation des tracteurs en vue de leur marche au gaz de bois et où des spécialistes de l'ASPT, à la demande de l'Office de guerre pour l'alimentation, organisèrent des cours d'instruction et de répétition à l'intention des propriétaires de tracteurs. Reportons-nous aussi au temps des expertises de pneus, dont le but était de savoir si ces derniers devaient être regommés ou remplacés, voire même s'il fallait se procurer de nouvelles roues. Rappelons-nous également l'époque où une campagne de ramassage du caoutchouc, dans et en faveur des exploitations agricoles, se montra nécessaire; où il fallut fixer les quantités de carburant minimales devant être attribuées; où le Département fédéral de l'économie publique avait créé une caisse de compensation des prix pour les pneus et roues de rechange destinés aux tracteurs agricoles.

Les quelques phrases citées ci-après, extraites du périodique «LE TRACTEUR», définissent bien l'attitude et les principes adoptés par l'Association suisse de propriétaires de tracteurs à la fin de la guerre et au cours de l'après-guerre: «Et maintenant? — Le 8 mai 1945, à la fin d'une

magnifique après-midi, ont retenti les voix graves et joyeuses de toutes les cloches de notre pays. Le cœur ému, les gens les écoutaient dans les rues, aux champs, à l'intérieur des bureaux et des ateliers, et, chacun à sa manière, recevait ainsi le message de paix si longuement attendu. Et maintenant? — Que chacun se pose cette question et lui trouve la réponse appropriée. Dorénavant, il importe en tout cas de faire une distinction entre les rêves et les illusions d'une part, et la réalité d'autre part. Ce n'est en effet seulement que de façon progressive que nous pourrons arriver à nous éléver au niveau atteint il y a quelques années.»

A peu près quatre mois plus tard, l'ASPT se donne pour tâche d'encourager énergiquement le développement de la motorisation des travaux agricoles, reprenant ainsi les efforts qui avaient déjà été faits dans ce sens au cours des années trente pour tenir compte des exigences modernes d'ordre technique et économique. En considération du fait que la discipline dans la circulation routière a fortement baissé durant la guerre, elle organise dès l'hiver de 1945/46 des cours d'éducation routière et une campagne en faveur de la prévention des accidents. En prévision de la mise en vigueur d'une nouvelle législation routière, l'Association suisse de propriétaires de tracteurs avait par ailleurs déjà pris des mesures pour que les facilités accordées antérieurement aux conducteurs de tracteurs agricoles par le législateur soient également admises dans la future loi. A peu près au même moment, la Division fédérale de l'agriculture se trouve en mesure de déclarer qu'il n'est désormais plus obligatoire de transformer les tracteurs en vue de leur alimentation avec des carburants solides. Des mesures d'assouplissement sont prises d'autre part concernant le contingentement des tracteurs agricoles d'importation.

Etant donné le développement constant et multiforme de la mécanisation motorisée de l'agriculture, l'ASPT doit faire face à une quantité de nouveaux problèmes, auxquels elle s'attaque toujours avec beaucoup d'énergie, de persévérance et d'habileté, ce qui lui permet d'enregistrer de nombreux succès. Un fait devant être particulièrement relevé à ce propos est la rentrée des associations vaudoise et genevoise de propriétaires de tracteurs dans le giron de l'association suisse.

Selon les conditions économiques qui se présentaient, les rapports avec la Division fédérale de l'agriculture ont été souvent très étroits. Il suffit de penser à cet égard aux difficultés d'approvisionnement en carburants liquides auxquelles on risqua plusieurs fois de devoir faire face, soit lors des crises de Berlin, de Corée, de Suez, de Cuba, etc., ou aux tractations engagées à propos du système à appliquer pour le remboursement partiel des droits payés sur les carburants servant à des usages agricoles, ou bien aussi à l'effectuation de nouveaux essais avec des moteurs de tracteurs marchant au gaz de bois, essais qui se poursuivent encore à l'heure actuelle.

Le périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole», organe de l'ASPT, représente par ailleurs une réussite dont tous les lecteurs peuvent

féliciter cette dernière. Il reflète fidèlement les activités déployées par l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, les idées qu'elle défend et les objectifs qu'elle poursuit. En dehors de la sauvegarde des intérêts de ses membres et de la vulgarisation de connaissances techniques, des voix font entendre une note patriotique et Uli du Bözberg peut également lancer ses critiques incisives. L'organe de l'ASPT constitue ainsi une publication vivante, d'actualité, et toujours intéressante à lire.

La réalisation de nouvelles machines a eu entre autres pour conséquence de faire pénétrer la motorisation également dans les exploitations à terres en pente, dans les petites exploitations, et dans les exploitations des régions de montagne. L'ASPT s'est alors immédiatement attaquée aux tâches qui en découlaient et a revêtu ainsi une importance croissante pour notre paysannerie. D'une manière indépendante, et par ses propres moyens, elle a créé récemment un Centre de cours à Riniken, près de Brougg, et se propose d'en créer bientôt un second à Grange-Verney, près de Moudon, à l'intention de la Suisse romande. Par ailleurs, elle s'est chargée, avec ses sections, de la mise sur pied des éliminatoires régionales et des finales cantonales de la Coupe des jeunes agriculteurs, organisée dans le cadre de l'Exposition nationale suisse de Lausanne. En plus de cela, son assemblée des délégués de cette année a décidé de stimuler encore l'intérêt que montrent les jeunes pour les machines agricoles en organisant également dans l'avenir des joutes pacifiques de ce genre.

L'Association suisse de propriétaires de tracteurs aura quarante ans le 16 décembre 1964. Cette importante étape est une occasion de jeter un regard en arrière sur une activité pour laquelle nous la félicitons sans réserves et dont il y a lieu de se réjouir.

Au seuil de sa quarante et unième année d'existence, nous ne voulons pas manquer de lui adresser nos vœux très sincères de pleine réussite également dans ses activités futures, et cela pour le plus grand bien de l'agriculture suisse.

DUAP

Ont fait leurs preuves depuis 20 ans - connus dans le monde entier

Equipements d'injection
DIESEL
pour tous les moteurs
DUAP S.A., fabrique d'injecteurs et d'appareils, Herzogenbuchsee, Tél. 063/5 23 91